

Les présentes conditions générales de vente définissent les modalités de la relation contractuelle entre OldiBike (ci-après « le prestataire ») et le client (ci-après « le client ») dans le cadre de la réservation et de la participation au voyage moto organisé par OldiBike (ci-après « le voyage »).

Le voyage proposé constitue un **voyage à forfait** au sens de la réglementation applicable lorsqu'il combine au moins deux services de voyage. OldiBike est responsable de la bonne exécution des prestations incluses dans le contrat, sous réserve des limitations prévues par la loi et par les présentes conditions.

Toute réservation implique la prise de connaissance, la compréhension et l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales par le client.

2. Réservation et paiement

2.1

La réservation d'une place au voyage s'effectue par le versement d'un acompte de **250 €** par personne. La réservation n'est considérée comme confirmée qu'après réception effective de cet acompte par le prestataire.

2.2

Le paiement de l'acompte s'effectue en ligne. Le solde restant doit être réglé par virement bancaire sur le compte **BE36 0020 1052 7181** (BIC : **GEBABEBB**).

2.3

Le solde intégral du voyage doit être réglé au plus tard le **1er décembre 2026**. En cas de non-paiement à cette date, le prestataire se réserve le droit d'annuler la réservation après mise en demeure restée sans effet, sans remboursement de l'acompte déjà versé.

2.4

Sauf stipulation contraire expresse, les prix confirmés sont réputés **fermes et non révisables** après la confirmation de la réservation, sauf erreur matérielle manifeste.

3. Prix, dates du voyage et prestations

3.1 Dates du voyage

Le voyage moto TT 2027 se déroule **du vendredi 04 juin 2027 au lundi 13 juin 2027**.

3.2 Tarifs applicables

Tarifs TTC

- **Pack camping** : 1 700 € au lieu de 1 900 €, uniquement jusqu'au 30/06/2026
- **Pack camping – groupe de 4 personnes** : 1 600 € par personne
- **Pack camping – groupe de 10 personnes** : 1 500 € par personne
- **Pack Duke / logement conteneur** : 3 300 € par personne
- **Réduction passager** : si deux personnes voyagent sur la même moto, le passager bénéficie d'une réduction de 30 %

Condition particulière : le Pack Duke doit être réservé obligatoirement pour deux personnes et reste soumis à des disponibilités très limitées.

3.3 Prestations incluses

Sont inclus dans le prix, selon la formule réservée :

- Les billets aller-retour du Tunnel sous la Manche,
- Deux nuitées en Angleterre,
- Les traversées en ferry aller-retour,
- L'hébergement en camping ou en conteneur selon le choix du client,
- Le roadbook et les informations pratiques liées au voyage,
- L'accompagnement général du groupe dans le cadre de l'organisation du séjour.

3.4 Prestations ou frais spécifiques

Le transport des bagages est organisé selon les modalités communiquées par le prestataire. Pour les participants résidant en France et souhaitant une prise en charge spécifique des bagages via un transporteur professionnel, un **supplément de 150 €** peut être appliqué.

Les dépenses personnelles, carburant, repas non expressément mentionnés, assurances facultatives, frais de téléphonie, contraventions, péages non inclus et tout autre coût non visé à l'article 3.3 restent à charge du client.

4. Cession du contrat

Le client peut céder son contrat de voyage à forfait à une autre personne satisfaisant à l'ensemble des conditions applicables au voyage, à condition d'en informer le prestataire par écrit dans un délai raisonnable avant le départ et, en tout état de cause, au moins **7 jours avant le début du voyage**.

Le cédant et le cessionnaire peuvent être tenus solidairement au paiement du solde du prix et des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires occasionnés par cette cession, dans la limite des coûts réellement supportés par le prestataire.

5. Annulation, résiliation et remboursement

5.1 Annulation par le client avant paiement du solde

En cas d'annulation par le client, l'acompte versé n'est pas remboursable, sauf disposition légale impérative plus favorable au voyageur.

5.2 Annulation par le client après paiement du solde

Si le client annule après règlement du solde, aucun remboursement ne sera effectué, sous réserve des cas prévus par la loi ou par les présentes conditions. Il appartient au client, s'il le souhaite, de souscrire à ses frais une assurance annulation adaptée.

5.3 Annulation par le prestataire

Si le prestataire se voit contraint d'annuler le voyage pour des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas de force majeure ou d'événements imprévus empêchant l'exécution du séjour, il remboursera intégralement les sommes déjà perçues, sans autre indemnité, sauf disposition légale impérative contraire.

5.4 Circonstances exceptionnelles et inévitables

Le client peut résilier le contrat avant le départ sans payer de frais de résiliation si des **circonstances exceptionnelles et inévitables** survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate ont des conséquences importantes sur l'exécution du voyage ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. Dans ce cas, le client a droit au remboursement intégral des paiements effectués, sans indemnisation complémentaire.

6. Responsabilités, assistance et obligations du client

6.1

Le prestataire s'engage à exécuter les prestations prévues avec professionnalisme et diligence.

6.2

Le client reconnaît que la pratique de la moto comporte des risques inhérents. Il lui appartient d'adopter une conduite prudente et adaptée aux conditions de circulation, de météo et de terrain.

6.3

Le client doit s'assurer que sa moto est en parfait état de marche, qu'il dispose de l'équipement requis et qu'il est couvert par une assurance adéquate pour toute la durée du voyage.

6.4

Il est fortement recommandé au client de souscrire une assistance moto et une assurance voyage couvrant notamment les pannes, accidents, frais médicaux, rapatriement et annulation.

6.5

Le prestataire décline toute responsabilité en cas de report, d'interruption ou d'annulation des courses pour cause de conditions météorologiques défavorables, de décisions des autorités ou d'autres circonstances extérieures échappant à son contrôle.

6.6

Si le client se trouve en difficulté pendant le voyage, le prestataire lui apportera, dans une mesure raisonnable, l'assistance appropriée, notamment en fournissant des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et les solutions de transport disponibles.

7. Modifications du voyage par le prestataire

7.1

Le prestataire se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire à l'itinéraire, aux horaires, aux hébergements ou à toute autre composante du voyage lorsque ces adaptations sont imposées par des contraintes d'organisation, de sécurité, de disponibilité ou par des circonstances indépendantes de sa volonté.

7.2

En cas de modification substantielle d'un élément essentiel du contrat, le client en sera informé dans les meilleurs délais et pourra soit accepter la modification proposée, soit résilier le contrat avec remboursement intégral des sommes versées, conformément aux dispositions légales applicables.

8. Protection contre l'insolvabilité

Conformément à la réglementation belge relative aux voyages à forfait, le prestataire doit disposer d'une **protection contre l'insolvabilité** destinée à garantir le remboursement des paiements reçus et, lorsque le transport est inclus, le rapatriement des voyageurs en cas d'insolvabilité.

Les **coordonnées complètes de l'entité assurant cette protection** doivent être communiquées au client dans le contrat de voyage ou dans la confirmation de réservation remise au client.

9. Protection des données

Le prestataire s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles. Les informations communiquées par le client lors de la réservation sont utilisées uniquement pour l'organisation du voyage, sa gestion administrative et l'exécution des obligations contractuelles, sauf consentement exprès du client ou obligation légale contraire.